



ASSOCIATION ROMANDE DES FAMILLES  
D'ENFANTS ATTEINTS D'UN CANCER

Association  
« Chalet du Cœur »  
Ch. de la Sache 1  
1042 Assens

Lausanne, le 28 août 2013

Mesdames, Messieurs,

C'est avec cœur que nous tenions à vous remercier de l'attribution de la généreuse somme de CHF 1'000.— versée en faveur de notre association.

Sachez que votre soutien est pour l'ARFEC un encouragement précieux à poursuivre nos buts afin de renforcer notre visibilité et notre action au quotidien ; en effet, il est important que nous puissions venir en aide concrètement aux familles dont l'enfant est atteint d'un cancer et qu'elles connaissent notre existence.

Avec nous, vous donnez sens concrètement à ce message :



*Si la pierre disait : « ce n'est pas une pierre qui peut monter un mur... »  
Il n'y aurait pas de maison.*

*Si la goutte disait : « ce n'est pas une goutte d'eau qui peut faire une rivière ...  
Il n'y aurait pas d'océans.*

*Si le grain disait : « ce n'est pas un grain de blé qui peut sauver l'humanité...  
Il n'y aurait pas de moisson.*

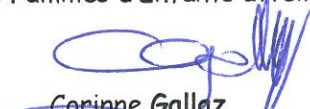
*Si l'homme disait : « ce n'est pas un geste d'amour qui peut sauver l'humanité...  
Il n'y aurait jamais d'amitié, de solidarité, de paix sur Terre.*

*Comme la maison a besoin de chaque pierre, comme l'océan a besoin de chaque goutte d'eau, comme la moisson a besoin de chaque grain de blé, là où nous sommes, uniques, donc indispensables, la complémentarité de nos actions se gravent dans le cœur, dans la vie de ceux qui en sont bénéficiaires.*

En vous réitérant toute notre sincère reconnaissance pour votre  à  aux côtés des enfants touchés par le cancer, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs messages.

Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer

  
Anne Leresche  
Présidente

  
Corinne Gallaz  
Membre du comité